

Commission des Grades

## AVIS DEXAMENS

## Dimanche 21 décembre 2025 à partir de 9 h 00

Au Dojo Départemental de la Haute-Vienne, 47 rue de l'ancienne Ecole Normale d'Instituteurs à LIMOGES se tiendra une session d'examens ouverte aux candidats de la Haute-Vienne et de la Creuse pour l'obtention du 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dan/dang/duan de Karaté et des disciplines associées.

Les candidats devront réunir les conditions définies dans le règlement de la C.S.D.G.E.

Le dossier d'inscription\*, sera expédié au siège du Comité départemental de la Haute-Vienne de Karaté dans les délais fixés par l'Article 204 du règlement de la CSDGE, soit <u>au plus tard le 21 novembre 2025.</u>

 Comité Départemental de la Haute-Vienne de Karaté CHEOPS-87
55, rue de l'Ancienne École Normale d'Instituteurs 87000 LIMOGES

<u>Des stages d'information aux examens de grades</u> sont programmés au calendrier du Comité Départemental de la Haute-Vienne. Ils sont ouverts aux futurs candidats aux examens de grades, <u>mais également aux enseignants</u>. Ils se déroulent sous la conduite de M. Gérard MOREAU. Les protocoles d'exécution des épreuves sont commentés et exécutés en karaté-gi.

<sup>\*</sup>Fiche d'inscription et éléments constitutifs du dossier sur https://sites.ffkarate.fr/hautevienne, rubrique "grades".